|  |
| --- |
| **Marche à suivre – procédure en cas d’éclosion de COVID-19** |
| À l’attention des organismes communautaires Famille (OCF) et des haltes-garderies communautaires (HGC) |
| Date de mise à jour | jeudi 1er octobre 2020 |  |



1. Si un parent, un enfant dans un groupe ou une personne employée de l’OCF ou de la HGC **présente des symptômes**[[1]](#footnote-1) :

|  |
| --- |
| **Mesures à appliquer** |
| Adulte | * Isolement automatique, si possible dans une pièce prévue à cet effet[[2]](#footnote-2)

Inviter la personne à :* se rendre chez-elle, demeurer à la maison et éviter les contacts avec d’autres personnes
* utiliser l’outil d’évaluation sur Québec.ca/decisioncovid19 et contacter le **1 877 644-4545** dans les plus brefs délais
* suivre les directives qui lui sont données par la santé publique

(par exemple, retour possible dans l’OCF/la HGC ou procéder à un test de dépistage et s’isoler à la maison jusqu’à la réception des directives de la santé publique, etc.) |
| Enfant | * Isolement automatique, si possible dans une pièce prévue à cet effet
* contacter rapidement le ou les parent(s) en l’informant de la présence de symptômes et la nécessité de venir chercher l’enfant rapidement
* **un seul membre du personnel** s’occupe de l’enfant en attendant qu’un parent vienne le chercher.

Inviter le parent à :* demeurer à la maison et éviter les contacts avec d’autres personnes
* utiliser l’outil d’évaluation sur Québec.ca/decisioncovid19 et contacter le **1 877 644-4545** dans les plus brefs délais pour obtenir des directives spécifiques à sa situation
* suivre les directives qui lui sont données par la santé publique

(par exemple, surveiller les symptômes de l’enfant pendant 24h et réévaluer leur évolution, retour possible dans l’OCF/la HGC ou procéder à un test de dépistage et s’isoler à la maison jusqu’à la réception des directives de la santé publique, etc.) |
| OCF | * Prévoir une pièce prévue pour l’isolement des personnes dans l’organisme, qui pourra être ventilée, nettoyée et désinfectée par la suite
* Une trousse d’urgence comprenant de l’équipement de protection individuelle (masques, lunettes ou visières, gants, survêtement ou solution désinfectante pour la personne présentant des symptômes et le membre du personnel s’occupant de celle-ci) devra se retrouver dans cette pièce
* Ventiler, nettoyer et désinfecter les pièces dans lesquelles le parent, l’enfant ou la personne employée présentant des symptômes a circulé
 |

1. Si un parent, un enfant dans un groupe ou une personne employée de l’OCF ou de la HGC **obtient un résultat positif à un test de COVID-19** :
	1. Ce sont les responsables régionaux de santé publique qui contacteront l’OCF ou la HGC pour identifier et retracer les contacts à partir du registre des présences de l’OCF ou de la HGC.
	* Les personnes considérées à risque modéré ou élevé seront contactées par les responsables régionaux de la santé publique qui leur demanderont de se retirer des activités et de procéder à un test de dépistage de la COVID-19;
	* L’OCF ou la HGC pourra transmettre une lettre ou un courriel aux contacts à risque faible[[3]](#footnote-3). Ces derniers pourront continuer de fréquenter l’OCF ou la HGC et devront surveiller les symptômes pendant 14 jours.
2. S’il y a **plusieurs cas de COVID-19** dans un même groupe ou si l’**éclosion** concerne plusieurs groupes dans l’OCF ou la HGC :
	1. L’organisme doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais afin d’informer la santé publique d’une situation où plusieurs cas sont décelés parmi les familles ou le personnel de l’OCF ou de la HGC.

**Nouvelle information** : la Direction de la santé publique (DPS) reçoit actuellement un nombre élevé de demandes et des **DÉLAIS DE PLUS DE 48H** pour contacter l’organisme sont possibles.

Afin de réduire les risques de propagation **en cas d’ÉCLOSION**[[4]](#footnote-4), nous vous recommandons d’user de prudence et de procéder temporairement à la fermeture physique de l’organisme et, si possible, de faire basculer les services en mode virtuel en attendant le retour d’appel et les directives de la DPS.

* 1. Les responsables régionaux de la santé publique (RRSP) donnent des consignes détaillées à l’organisme qui accompagnera l’OCF ou la HGC pour informer tous les parents et le personnel :
	+ Les RRSP feront les recommandations nécessaires en fonction de la situation de l’organisme[[5]](#footnote-5);

Les personnes considérées à risque modéré ou élevé seront contactées par les RRSP qui leur demanderont de se retirer des activités et de procéder à un test de dépistage de la COVID-19;

* + Sur recommandation des RRSP, l’OCF ou la HGC pourra transmettre une lettre ou un courriel aux familles rejointes par l’OCF ou la HGC pour les informer de la fermeture de l’organisme[[6]](#footnote-6).
	1. Informer la FQOCF et/ou l’AHGCQ de l’éclosion dans l’organisme :
	+ FQOCF : 450 466-2538, poste 117 ou vie.associative@fqocf.org
	+ AHGCQ : 514 598-1917 ou vieassociative@ahgcq.org

Pour toute autre situation sanitaire en lien avec la COVID-19 qui se présente dans l’organisme,

communiquer avec le **1 877 644-4545.**

**ANNEXE 1 : Modèle de lettre aux parents en cas de COVID-19 dans l’OCF ou la HGC**

Date

Aux parents et aux membres du personnel de l’OCF ou de la HGC

Nom de l'OCF

Adresse

**Objet : Cas confirmé de COVID-19 dans l’OCF ou la HGC**

Madame,

Monsieur,

Un résultat positif à un test de COVID-19 a été déclaré dans l’organisme.

Afin de limiter la transmission, il a été demandé aux parents et aux enfants qui ont été en contact étroit avec cette personne de demeurer à la maison, de contacter la ligne 1 877-644-4545 et de suivre les directives des autorités de la santé publique. Le personnel du groupe touché a été retiré et devra également passer un test de dépistage de la COVID-19.

L’organisme demeure **ouvert** et continue d’appliquer toutes les mesures nécessaires afin d’éviter une nouvelle propagation.

Nous vous invitons à être particulièrement vigilants concernant votre état de santé et celui de votre enfant. Si vous ou votre enfant présentez **un ou plusieurs** symptômes parmi ceux indiqués dans la liste ci-dessous, veuillez communiquer sans délai avec le 1 877 844-4545 afin d’évaluer la pertinence de prendre un rendez-vous pour un test de dépistage de la COVID-19.

Voici les symptômes à surveiller :

* + Fièvre (pour l’enfant de 3 mois à 5 ans : température rectale de 38,5°C et plus (101,3 F); pour l’adulte : température buccale de 38°C (100 F) et plus ou 1,1° de plus que sa température habituelle)
	+ Toux (nouvelle ou aggravée)
	+ Perte soudaine de l’odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
	+ Essoufflement, difficulté à respirer
	+ Douleurs musculaires généralisées non liées à un effort physique
	+ Fatigue extrême
	+ Perte importante de l’appétit
	+ Mal de gorge
	+ Congestion ou écoulement nasal
	+ Vomissements
	+ Diarrhée
	+ Nausées
	+ Maux de ventre

Soyez assurés que nous suivons la situation de près en collaboration avec les autorités régionales de santé publique. Notre priorité demeure la santé des enfants et du personnel.

Merci de votre collaboration,

Nom du ou de la responsable

Fonction

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**ANNEXE 2 : Modèle de lettre aux parents en cas de fermeture l’OCF ou de la HGC**

Date

Aux parents et aux membres du personnel de l’OCF ou de la HGC

Nom de l'OCF

Adresse

**Objet : Fermeture temporaire de l’OCF en raison d’une éclosion de COVID-19**

Madame,

Monsieur,

Des cas de COVID-19 ont été confirmés dans l’organisme. Après analyse de la situation, les autorités de la santé publique ont recommandé la fermeture temporaire de l’OCF afin d’éviter toute propagation du virus.

Avec l’aide de la direction et du personnel, la Direction régionale de la santé publique identifie les contacts étroits survenus dans l’organisme et communiquera avec les personnes concernées.

Si vous ou votre enfant présentez un ou plusieurs symptômes suivants présentés dans la liste ci-dessous, vous devez sans tarder communiquer avec le 1 877-644-4545 afin d’évaluer la pertinence de procéder à un test de dépistage.

Voici les symptômes à surveiller :

* + Fièvre (pour l’enfant de 3 mois à 5 ans : température rectale de 38,5°C et plus (101,3 F); pour l’adulte : température buccale de 38°C (100 F) et plus ou 1,1° de plus que sa température habituelle)
	+ Toux (nouvelle ou aggravée)
	+ Perte soudaine de l’odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
	+ Essoufflement, difficulté à respirer
	+ Douleurs musculaires généralisées non liées à un effort physique
	+ Fatigue extrême
	+ Perte importante de l’appétit
	+ Mal de gorge
	+ Congestion ou écoulement nasal
	+ Vomissements
	+ Diarrhée
	+ Nausées
	+ Maux de ventre

Notre priorité demeure la santé des familles et du personnel. Soyez assurés que nous suivons la situation de près et que nous vous aviserons dès qu’il nous sera possible de rouvrir à nouveau nos portes, en toute sécurité.

Merci de votre collaboration,

Nom du ou de la responsable

Fonction

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Consulter l’outil [Questions à poser aux parents avant leur arrivée dans l’OCF](https://fqocf.org/wp-content/uploads/2020/09/QUESTIONS-%C3%80-POSER-AUX-PARENTS-AVANT-LEUR-ARRIV%C3%89E-COVID.pdf). [↑](#footnote-ref-1)
2. Consulter la section 3.4.4 du [Guide Planifier les activités de l’automne 2020 dans le respect des mesures sanitaires](https://fqocf.org/wp-content/uploads/2020/09/GUIDE-PLANIFIER-LES-ACTIVIT%C3%89S-DE-LAUTOMNE-2020-DANS-LE-RESPECT-DES-MESURES-SANITAIRES.pdf) pour plus d’informations. [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir Annexe 1. [↑](#footnote-ref-3)
4. Une éclosion signifie qu’un cas en contamine un autre dans l’organisme. [↑](#footnote-ref-4)
5. Un rehaussement des mesures d’intervention, soit une recommandation de fermeture d’un groupe ou de l’organisme, est possible après analyse par les autorités de la santé publique du niveau de transmission du virus dans le milieu et en fonction des indicateurs épidémiologiques propres au milieu ou à la région. [↑](#footnote-ref-5)
6. Voir Annexe 2. [↑](#footnote-ref-6)